



Vol d'une valeur de 4€80 chez hetm

Par **sanette**, le **24/05/2011** à **13:52**

Bonjour,

Mon amie est une fille très sérieuse elle a 21ans, elle n'a pas jamais commit "d'erreur" aujourd'hui on est allé chez HetM et elle a mit dans son sac une bague à 4€80, le vigile l'a prise à part et a appelé les agents de sécurité ils lui ont dit de vider son sac et ils ont vu la bague. Il n'ont pas appelé la police mai lui ont dit que le magasin portait plainte. Du coup elle a du signer une feuille et ils lui ont dis qu'elle allait recevoir une convocation pour passer devant un juge et qu'elle aurait une amende et que son casier judiciaire sera"sali" . Elle n'arrête pas de pleurer et regrette son acte qu'elle n'avait jamais commit auparavant, c'était la première et dernière fois mais elle a peur de ce qui va se passer... Avez vous une idée s'il vous plait ?

Par **mimi493**, le **24/05/2011** à **14:39**

Elle doit attendre 3 ans pour savoir s'ils vont porter plainte et c'est bien sur cette peur qu'ils comptent pour qu'elle ne recommence pas.

Le dépôt effectif de plainte dépendra de la politique du magasin, l'humeur du patron etc.

Par **sanette**, le **24/05/2011** à **14:45**

Merci pour cette réponse

L'agent de sécurité du centre commercial lui a dit qu'elle allait recevoir une convocation dans la semaine pour passer devant un juge et qu'elle allait payer une amende de 100€ par tranche

de 1,80€. Vu que l'objet coûte 4,80€ elle va payer 480€ d'après ce qu'il lui a dit ... Elle est totalement paniquée car il lui a dit qu'elle allait avoir un casier judiciaire. Je ne sais pas s'il lui a dit tout ça pour lui faire peur mais je ne pense pas qu'il ait le droit de mentir à ce sujet si?

Par **mimi493**, le **24/05/2011** à **15:57**

[citation]mais je ne pense pas qu'il ait le droit de mentir à ce sujet si? [/citation] Bienvenue dans le monde des Bisounours :)

Bien sûr qu'il peut lui mentir sur ce sujet. Le but est de la paniquer justement.

Elle ne peut faire qu'attendre, ne plus recommencer (elle vous dit que c'est la première fois, normal, vous êtes sa mère, on dit toujours ça aux mères qui font semblant de le croire) et dans 3 ans, plus de plainte possible

Par **sanette**, le **24/05/2011** à **22:59**

Non ce n'est pas ma fille c'est ma meilleure amie. Elle n'a jamais volé de sa vie, elle est dans une mauvaise passe en ce moment. C'est vrai qu'il pourrait avoir menti mais il a dit que le magasin a porté plainte, si ce n'était pas le cas il lui aurait fait payer le produit en guise d'avertissement non? La elle a signé un papier et ils ont photocopié sa carte d'identité en lui disant qu'elle allait recevoir une convocation, elle peut avoir un casier judiciaire uniquement pour un vol de même pas 5€ ??? ce serait n'importe quoi elle n'a jamais rien fait auparavant c'est juste une mauvaise passe un simple avertissement aurait suffi. Ensuite si elle recommence je comprendrai qu'il y ait des poursuites mais pour une première fois ...

Par **corimaa**, le **25/05/2011** à **00:09**

Si elle n'a pas d'antécédent pour vol, que c'est la première fois, pour un vol, elle risque aussi le classement sans suite, un rappel à la loi, voire une amende. Je pense que le vigile devait en avoir marre des vols et s'est vengé sur votre copine surtout si elle se décomposait à chacune de ses affirmations.

De toutes les façons, seul un jugement pourra la condamner à une amende, pas le magasin. La plainte va partir au parquet, c'est lui qui décidera mais bon, qu'elle arrête de pleurer, elle a pas fait le casse de Nice non plus.

Comme je dis, dans la vie, il ne faut rien faire dont on est pas capable d'assumer les conséquences, donc qu'elle ne vole plus. Parce qu'en plus de la peur, c'est aussi la honte

Par **sanette**, le **25/05/2011** à **00:17**

et donc il n'y a aucun risque de casier judiciaire c'est sûr ?

Par **corimaa**, le **25/05/2011** à **00:58**

Les tribunaux sont blindés, faire de la paperasse pour un vol à 4.80 euros, ça peut arriver mais bon, elle peut surtout etre convoqué, se faire remonter les bretelles. Ne lui dites pas que c'est sur qu'il n'y aura rien dans son casier, mais qu'elle ne s'inquiete pas trop quand meme
Si ça se trouve, elle n'entendra plus jamais parler de cette affaire